Résumé d'évaluation

Projet d'amélioration de l'offre d'enseignement fondamental au Mali (PAOEFM)

Pays : **Mali** Secteur : **Éducation de base**

Évaluateur: **African job solutions** Date de l'évaluation: **décembre 2015**

Données clés de l'appui AFD

Numéro de projet : CML 1221

Montant : subvention de 9 M€

Taux de décaissement : 100 %

Signature de la convention
de financement : mars 2004

Date d'achèvement : mars 2012

Durée: 8 ans

Contexte

Le système éducatif malien est marqué par des contraintes d'éducation bien identifiées :

- insuffisance des salles de classe,
- · faible qualification des maîtres,
- insuffisance des capacités de gestion participative,
- · faible qualité de l'enseignement,
- faible efficacité interne du 1er cycle fondamental public.

D'autre part, le cadre institutionnel du secteur de l'éducation connaît une évolution rapide, en particulier, dans le domaine de la déconcentration et de la décentralisation.

Intervenants et mode opératoire

La maîtrise d'ouvrage est assurée par le Ministère de l'éducation nationale (MEN).

La maîtrise d'ouvrage déléguée est assurée par les communes avec délégation à la Cellule technique d'appui aux communes (CTAC) et à l'Agence d'exécution des travaux d'intérêt rural (AGETIER).

La maîtrise d'œuvre est assurée par différentes entreprises.



Objectifs

L'objectif général du projet est **d'améliorer l'offre publique d'enseignement fondamental** dans les six communes du district de Bamako.

Objectifs spécifiques

- · Améliorer l'accès à la scolarisation,
- · améliorer la qualité de l'enseignement,
- · améliorer la gestion de l'éducation.

Réalisations attendues

- 280 salles de classe construites et équipées de 30 tables bancs,
- 100 salles de classe réhabilitées,
- 6 Centres d'animation pédagogique (CAP) construits et équipés,
- Approche École, amie des enfants, amie des filles (EAAAF) mise en place dans 30 écoles publiques,
- Formation de 1 600 maîtres,
- Formation de 60 conseillers de CAP.



Appréciation de la performance

Pertinence

La mise en place du projet répond à des préoccupations ressenties par le département de l'éducation nationale pour **relever le défi d'une éducation de base de qualité pour tous dans le district de Bamako**. Les choix stratégiques d'intervention du PAOEFM intègrent les préoccupations du Programme décennal de développement de l'éducation (PRODEC), notamment par rapport au 1er cycle de l'enseignement fondamental, contenues dans les trois phases du Programme d'investissement sectoriel de l'éducation (PISE), en amont ou en aval de la mise en œuvre du projet.

Efficacité

Les efforts de construction et de réhabilitation de salles de classe ont permis de libérer 19 706 places, soit près de 15 % de la population scolaire du 1er cycle de l'enseignement fondamental en 2009-2010. Le schéma organisationnel des constructions d'infrastructures, avec délégation de maîtrise d'ouvrage, a correctement fonctionné et permis à la CTAC de faire face aux défaillances (entreprises et contrôleurs). L'implication de l'UNICEF et de l'Association Karamba Toure a contribué à une plus grande mobilisation des écoles. La qualité des enseignements et des apprentissages s'est améliorée. Toutefois, les compétences et les savoir-faire acquis ont tendance à s'émousser progressivement avec le temps.

Efficience

Le projet a été efficient par rapport aux coûts unitaires de construction et réhabilitation des infrastructures.

Impact

Les statistiques montrent une évolution sensible des taux de promotion dans le district de Bamako entre 2004-2005 et 2009-2010, qui passent de 74,3 % à 81,8 %. Les taux de redoublement baissent de 21,4 % à 16,7 %. La part du public dans le Taux brut de scolarisation (TBS) a baissé durant la période passant de 62,8 % à 48 %. L'essor du privé impacte le niveau de scolarisation à Bamako. Le ratio élèves/salle de classe dans le public passe de 83 à 82. Le taux d'achèvement passe de 105,7 % (104 % pour les garçons et 107,4 % pour les filles) à 110,1 % (109 % pour les garçons et 111,2 % pour les filles). L'approche École, amie des enfants, amie des filles (EAEAF) et les animations scientifiques ont contribué à améliorer les conditions d'enseignement et d'apprentissage dans les classes.

Viabilité/durabilité

Le projet a constitué un élément fédérateur des ressources et des compétences du MEN, de l'AFD et des collectivités territoriales autour de préoccupations liées au développement du secteur. L'instabilité institutionnelle liée aux changements fréquents des acteurs aux niveaux central et déconcentré constitue un risque majeur à la durabilité des actions. Les acquis du projet en matière de protection de l'environnement scolaire et de projet d'école ont tendance à s'émousser. Cela dénote une faiblesse du dispositif mis en place dans les écoles après la fin du projet. Le constat tend à montrer une défaillance de leadership et de management des Académies d'enseignement (AE) et des Centres d'animation pédagogique (CAP) en matière de suivi et de renforcement des acquis du projet dans les écoles.

Valeur ajoutée de l'appui AFD

La participation des communes au processus de mise en œuvre et de cofinancement constitue une disposition particulière, rarement pratiquée par les agences de développement du secteur de l'éducation dans le pays. Les dispositions de rétrocession de la subvention AFD aux communes par les AE clarifient les responsabilités de chacun et sont une garantie de l'utilisation efficace des fonds mis à disposition. La dimension pédagogique du projet a constitué une véritable avancée en matière de renforcement des capacités de gestion des acteurs dans les communes.

Conclusions et enseignements

Les efforts consentis dans le cadre du projet ont ouvert l'école à de nombreux enfants qui n'auraient pas eu l'opportunité d'être scolarisés en raison de l'insuffisance des structures publiques d'accueil dans le district de Bamako. Le projet aura permis de renforcer la qualité de l'éducation au 1er cycle fondamental public dans le district. Il constitue une réponse appropriée aux préoccupations nationales en matière de démocratisation de l'éducation.

En dépit des progrès observés, des contraintes de durabilité demeurent un défi à relever pour répondre à une demande d'éducation de plus en plus forte. L'évaluation rétrospective du projet a conduit à des leçons et recommandations, notamment :

- l'absence d'un système d'archivage, organisé par les AE et des CAP, contribue à l'extinction progressive de la capitalisation des expériences vécues : il appartient aux AE, CAP et communes d'archiver tous les documents relatifs aux activités qu'ils mettent en œuvre,
- l'absence d'un mécanisme de suivi, les acquis de la mise en œuvre d'un projet ne perdurent pas dans le temps : les AE et les CAP devraient revaloriser et renforcer les communautés d'apprentissage dans les écoles.

